



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL



COMMISSION FEMININES



District de l'Hérault de Football

COMMISSION FEMININES

Réunion du 25/11/2025

Présidence : **M. Lefevre Pascal**

Présents : **Mme Bouilly Gladys - Mm.-Bary Roland - Belharrate Mohammed - Faure Arthur - -
Guillamot Mickael - Rubies Régis**

Absents excusés : **Mme Ferhat Meriem - Mm. Gadea Robert - Gueddari Malik - Brzozowski Jean -
Garcia Alexandre**

Le procès-verbal de la réunion du 18/11/2025 a été approuvé à l'unanimité.



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL



Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

TIRAGE DES COUPES DE L'HERAULT

Le tirage de l'ensemble des coupes féminines de l'Hérault (Seniors à 8, Seniors à 11, U15F et U18F) se déroulera le **mardi 16 décembre à 17h30** dans les locaux du District.

POULES SENIORS FEMININS A 8

Dans le cadre de l'organisation sportive, vous trouverez ci-après la composition des poules de la phase 2 du Championnat Seniors Féminines à 8.

Cette seconde phase se déroulera en match aller/retour, comprenant 10 journées de compétition.

Le coup d'envoi de la phase 2 est fixé au 14 décembre.

D1

CORNEILHAN LIGNAN 1
VIASSOIS FCO 1
BALARUC STADE 1
MEZE STADE FC 1
CASTELNAU CR.1
VENDARGUES PI 1

D2

Poule A

CAZOULS MAR MAU 1
CANET AS 1
ST MATHIEU AS 1
SUD HERAULT FO 1
VILLEVEYRAC US 2

Poule B

MIDI LIROU CAP POILH 1
ES PAULHAN 1
M. ARCEAUX 3
ST GEORGES RC 1
JACOU CLAPIERS 3

FORFAITS

US VILLEVEYRAC (503230)

55063693 – U15F D2 du 29/11/2025

Mail le 25/11/2025

Amende : 14 € (forfait notifié moins de 10 jours)

US VILLENEUVOISE (512224)

Plateaux U11F à 5 du 22/11/2025

Mail le 21/11/2025

Amende : 14 € (forfait notifié moins de 10 jours)

US LUNEL (547609)

Plateaux U11F à 5 du 22/11/2025



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL



Mail le 21/11/2025

Amende : 28 € (forfait non notifié)

FORFAIT GÉNÉRAL

OJ BEZIERS (549091)

U15F

Mail le 19/11/2025, engagement en Ligue.

Amende : 70 €

En application des dispositions de l'Article 17 d) du Règlement des Compétitions Officielles.

NOTIFICATION TARDIVE DE JOUR – TERRAIN - HEURE

ASM 34 1 (561208)

54929214 – U18F à 8 (A) du 23/11/2025

(Mail le 17/11/2025 – jour + heure + terrain)

Amende : 20€

En application des dispositions de l'Article 7 e) Part I du Règlement des Compétitions Officielles.

Prochaine réunion le mardi 2 décembre 2025

Le Président,
Pascal Lefevre

Le Secrétaire de séance,
Mickael Guillamot